BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 783

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

530 080 977 RCS Angers.
ALPHA8.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital variable : 7650.00 EUR (capital variable minimum : 7500.00EUR).
Adresse : Route de Rochefort, la Clef, 49190 Denée.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION CEBIA CONCEPT (CEB) SARL au capital de 198.000 € Siège social Route de Rochefort - la Clef 49190 DENEE 845 134 899 RCS ANGERS Absorbante ALPHA8 SARL au capital de 7.650 € Siège social : Route de Rochefort - la Clef 49190 DENEE 530 080 977 RCS ANGERS Absorbée 1- Il est envisagé la fusion par voie d'absorption de la Société ALPHA8 par la Société CEBIA CONCEPT (CEB). 2- L'évaluation de l'actif et du passif de la Société ALPHA 8 dont la transmission à la Société CEBIA CONCEPT est prévue, est la suivante : - actif544.312 € - passif402.578 € Soit un actif net de 141.734 € 3- Le rapport d'échange des droits sociaux a été fixé à 0.05572 parts de ALPHA 8 pour 1 part de CEBIA CONCEPT. 75 parts sociales de l'absorbée détenue par l'absorbante ne participeront pas à l'échange qui ne portera que sur 7.575 parts sociales de l'absorbée. 4- Le montant de l'augmentation de capital de la Société CEBIA CONCEPT au titre de l'absorption de la Société ALPHA8 sera en conséquence de 135.946 € par création de 135.946 parts sociales de 1 € chacune. 5- Montant prévu de la prime de fusion : 4.398,45 €. 6- Le boni de fusion correspondant à l'écart positif entre l'actif net positif reçu par l'absorbante à hauteur de sa participation dans l'absorbée et la valeur comptable de cette participation au bilan de l'absorbée sera comptabilisé pour 1.314,54 €. 7 – L'absorbée détenait 98.000 parts sociales de l'absorbante. Il sera procédé par la société absorbante à une réduction de capital pour annulation de ses propres titres par voir de réduction de capital pour un montant de 98.000 €. 8- Le projet de fusion a été établi en date du 20/07/2021 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS au nom des Sociétés CEBIA CONCEPT et ALPHA8 le 20/07/2021 Pour avis.